

---

Procès-verbal de la rencontre du conseil d'administration du Regroupement des sauvaginiers du Lac-Saint-Pierre tenue le 4 juin 2010 au Centre d'interprétation de Baie-du-Febvre à partir de 17 h 30.

---

**Étaient présents**

Alain Desmarais, Antoine Courchesne, Joanie Otis, Jean-Guy Dupuis, Claude Boissonneault, Pierre Jetté, Yvon Courchesne, François Bergeron, Alec Delage

**Étaient absents**

Normand Gariépy, Félix Lafond

Formant quorum sous la présidence de M. Alain Desmarais

**1. Ouverture de l'assemblée**

Le président M. Alain Desmarais souhaite la bienvenue à tous les directeurs présents et déclare la séance ouverte à 17 h 30.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**Résolution RS/CA-01/04-06-2010**

Il est proposé par M. Alain Desmarais, appuyé par monsieur Yvon Courchesne et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour suivant.

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Suivi du procès-verbal
  - 3.1 Expo plein air
  - 3.2 Chasse contrôlée sur la Commune de Baie-du-Febvre
  - 3.3 Programme Relève
  - 3.4 Résolution pour le refuge faunique en eau libre à Pointe-du-Lac
  - 3.5 AGA du 4 juin 2010
  - 3.6 Présentation du PPT à Yvon
4. Rapports financiers
5. Correspondance
6. Affaires nouvelles
7. Levée de l'assemblée

**3. Suivi du Procès-verbal**

**3.1 Expo plein-air**

M. Claude Boissonneault et M. Jean-Guy Dupuis font un bilan de la présence du Regroupement lors de l'Expo plein air de Trois-Rivières. En somme, 37 livres de recettes et 10 cartes de membre ont été vendus. Combiné avec le jeu de simulation de tir, nous engrangeons 1 115 \$ de profit.

M. Yvon Courchesne cite en exemple nos méthodes pour promouvoir le Regroupement (présence à l'Expo Plein air, envoi postal) qui permet une bonne adhésion à notre organisme.

### **3.2 Chasse contrôlée à la Commune de Baie-du-Febvre**

M. Jean Guy Dupuis informe qu'une proposition a été formulée pour la gestion de la chasse contrôlée. Il reste à rencontrer la Corporation de la commune pour finaliser le dossier pour les trois prochaines années.

### **3.3 Programme Relève**

M. François Bergeron présente le nombre de participants inscrits à la Journée Relève. Lors du dernier cours en février 2010, 21 jeunes et 5 femmes ont été formés. De ces participants, 11 jeunes et 3 femmes ont confirmé leur présence pour la journée relève du 12 juin. M. Bergeron rappelle que l'activité bagage avec la SABL se tiendra au mois août.

### **Résolution RS/CA-02/04-06-2010**

Il est proposé par Mme. Joanie Otis, appuyé par monsieur Alain Desmarais et unanimement résolu de mandater M. Jean-Guy Dupuis d'acheter une batterie à décharge profonde pour faire fonctionner la nouvelle acquisition de la machine de tir au pigeon.

### **3.4 Résolution pour le Refuge faunique en eau libre de Pointe-du-Lac**

M. Alain Desmarais rappelle l'historique du dossier et donne la réponse du MRNF à la lettre demandant des nouvelles du suivi de la Zone de repos pour le canard à Pointe-du-Lac. Il rappelle, entre autres, qu'il y a bien un statut d'aire protégée à cet endroit, mais qu'il est nécessaire d'avoir une signalisation dans le fleuve pour permettre aux gardes de chasse d'appliquer le règlement.

Mme, Joanie Otis poursuit en expliquant sommairement que le dossier de signalisation (balisage) de l'aire de repos n'est pas priorisé par le MRNF. Préalablement, à la pose des bouées, il faut demander un amendement à la Loi de la marine marchande (gouvernement fédéral). Antérieurement, ce sont les municipalités qui devaient faire les demandes et compte tenu de l'importance de la responsabilité (gestion) et des ressources disponibles (équipements) la Ville de Trois-Rivières ne veut pas s'impliquer dans le dossier. Présentement, il semblerait que le MRNF est habilité à faire ce genre de demande.

Considérant que la création du Refuge faunique est la responsabilité du MRNF;

Considérant que la Zone de repos est un élément important pour la pérennité de la ressource

M. Alain Desmarais suggère une résolution lors de l'Assemblée générale pour le Regroupement des sauvagins mandater M. Jean-Guy Dupuis afin que le Groupe Faune recommande au MRNF de prioriser le dossier et que Mme. Joanie Otis rédige une lettre à la direction du MRNF comme de quoi que le Regroupement souhaite que celui-ci fasse la demande d'amendement à la Loi de la marine marchande, ainsi qu'une concertation pour assurer la pose et la gestion des bouées.

### **3.5 Assemblée générale du 4 juin**

M. Alain Desmarais explique le déroulement des élections lors de l'Assemblée générale. Aussi, les membres du conseil d'administration conviennent que les gagnants du tirage ne pourront pas faire don ou échanger leur prix.

#### **Présentation PowerPoint à Yvon**

M. Yvon Courchesne défile les diapositives qu'il a préparées pour présenter le Regroupement aux membres, partenaires et collaborateurs. Les administrateurs conviennent que la présentation est très bien montée.

#### **4. Rapport financier**

Le trésorier, M. François Bergeron, présente le solde des comptes en date du 31 mars 2010. Ce solde était de 39 260,99 \$. Le trésorier dépose également les dépenses de 230,95 \$, de 189,15 \$ de M. Claude Boissonneault, de 121,77 \$ pour M. Alain Desmarais (président) dans le projet île de Grâce, de 30,34 \$ pour M. Yvon Courchesne, de 2 212,17 \$ pour M. Jean-Guy Dupuis (machine de tir au pigeon) et de 32,82 \$ pour Mme Joanie Otis.

#### **Résolution RS/CA-03/04-06-2010**

Il est proposé par M. Antoine Courchesne et appuyé par M. Yvon Courchesne et unanimement résolu d'adopter le rapport financier ainsi que les diverses dépenses telles que présentées.

#### **5. Correspondance**

- Cotisation des membres
- Numéro ISBN pour le livre de recettes
- Conférence régionale des élus du Centre-du-Québec
- Certificat de reconnaissance de Canards Illimités Canada

#### **6. Affaires nouvelles**

Aucune affaire nouvelle.

#### **7. Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant terminé, il est proposé par M. Claude Boissonneault et appuyé par Mme Joanie Otis que la rencontre soit levée à 19 h.

Joanie Otis, secrétaire